

RAPPORT 2016

+

Développement
durable



stx France

01

STX FRANCE
**UNE ENTREPRISE ÉTENDUE QUI S'ADAPTE
À UN MONDE EN MOUVEMENT**

- P. 5 > STX France dans son environnement
- P. 7 > Bilan d'activité économique et financier
- P. 8 > Ambitions et politique d'entreprise
- P. 9 > Smart Yard 2020, l'avenir pour ambition
- P. 10 > Système de management
- P. 11 > STX France, une entreprise étendue

02

STX FRANCE
LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- P. 14 > Innovation, recherche & développement
- P. 16 > Une politique Ressources Humaines au service de la performance
- P. 18 > HSE : tolérance zéro
- P. 19 > Environnement

03

STX FRANCE
UN ACTEUR DANS LA CITÉ

- P. 25 > Acteur dans l'économie locale & nationale
- P. 26 > Acteur dans l'éducation
- P. 27 > Acteur dans la recherche et le développement

2016 s'achève sur un bilan très positif pour STX France.

L'entreprise a inscrit de belles victoires industrielles et commerciales, tout en poursuivant ses progrès dans tous les domaines, dans le cadre de son plan d'entreprise Smart Yard 2020.

Trois livraisons de navires et de nouvelles commandes

La livraison du paquebot Harmony of the Seas dans les délais et à la très grande satisfaction du client a été l'événement majeur de cette année. C'est en effet une belle réussite dont nous pouvons être fiers. Les livraisons des deux navires BPC à la marine égyptienne ainsi que les commandes prises par la BU Services et la BU EM prouvent la confiance accordée à notre entreprise sur ces nouveaux marchés.

Nous avons par ailleurs clos l'année avec la mise en vigueur des contrats pour les prochains navires RCCL et MSC commandés au premier semestre, pour un montant de 4 milliards d'euros environ. Ceci est l'illustration de la confiance nouvelle que nous avons gagnée auprès des établissements bancaires qui nous financent sans crainte désormais.

Une année exceptionnelle pour nos recrutements

De fait, dans ce contexte de meilleure performance économique, nous avons poursuivi l'embauche de nouveaux salariés pour renforcer nos équipes. Ce sont près de 300 personnes qui nous ont rejoints en moins d'un an ! Grâce à la refonte récente du processus d'intégration, tous ces nouveaux embauchés prennent plus rapidement leurs marques dans l'entreprise, ce qui contribue à l'efficacité générale du chantier.

Un nouveau plan d'entreprise ambitieux pour l'avenir du site

2016 fut l'année de démarrage de notre plan Smart Yard 2020 : nous avons organisé et structuré ce nouveau plan et ses 8 leviers, et mis en route les plans d'actions avec une bonne dynamique depuis septembre. Le volet industriel du plan, Smart Factory, devrait enregistrer des actions significatives pour la transformation du site : la nouvelle machine de soudage laser PEMA devrait entrer en activité et les travaux pour l'agrandissement de l'aire de pré-montage démarreront en 2017. 470 actions ont été développées générant 13 M€ de gains pour la BU Navires, 0,2 M€ de gains pour la BU EM. C'est un beau démarrage, à confirmer au cours de l'exercice prochain.

Ainsi, avec tous ces investissements, STX France continue à s'ancrer durablement sur son site historique.



Laurent Castaing
Directeur général



LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL

01 UNE ENTREPRISE ÉTENDUE QUI S'ADAPTE À UN MONDE EN MOUVEMENT

- P. 5 > 1.1 > STX France dans son environnement
- P. 7 > 1.2 > Bilan d'activité économique et financier
- P. 8 > 1.3 > Ambitions et politique d'entreprise
- P. 9 > 1.4 > Smart Yard 2020, l'avenir pour ambition
- P. 10 > 1.5 > Système de management
- P. 11 > 1.6 > STX France, une entreprise étendue

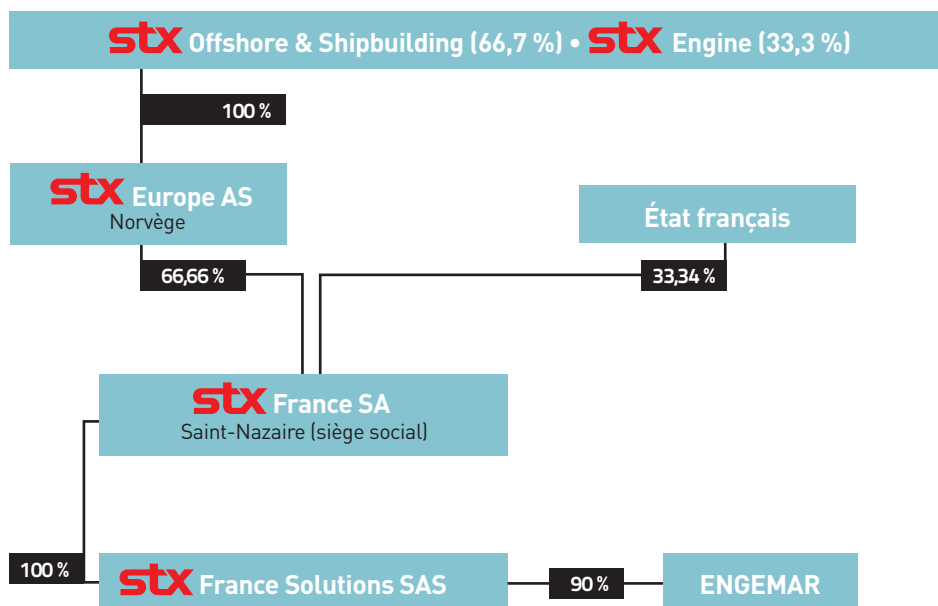
1.1

STX FRANCE DANS SON ENVIRONNEMENT

Installée sur la façade Atlantique depuis 150 ans, STX France SA est une entreprise de construction maritime et de services aux flottes. Grâce aux expertises développées par son personnel et son réseau de co-réaliseurs, combinées à un outil industriel de premier plan, l'entreprise est un des leaders mondiaux pour la conception, la fabrication, le montage et la mise en service de navires hautement complexes et d'ouvrages métalliques maritimes.

→ ORGANISATION

STX France est composée de trois Business Units (BU) : Navires, Énergies Marines et Services. Elle s'appuie également sur ses deux filiales : STX France Solutions, proposant des prestations d'ingénierie. L'ensemble comprend 2 700 collaborateurs.



STX France SA

est détenue à 66,66 % par STX Europe AS et à 33,34 % par l'État français, représenté par l'Agence des Participations de l'État (APE).

Entreprise dont le domaine d'activité historique est la construction navale, STX France a développé une stratégie de diversification vers des activités connexes et intensifie actuellement ses efforts vers les nouveaux marchés de l'Offshore, EMR (Énergies Marines Renouvelables) et Oil & Gas, afin d'accompagner durablement les évolutions des marchés de l'énergie.

→ **ACTIVITÉS ET EXPERTISES**



> **BU NAVIRES**

Concepteur et constructeur de navires à haute valeur ajoutée, STX France est présente sur deux segments : les navires à passagers (ferries et paquebots), les navires militaires, les navires spécialisés. Grâce à un outil industriel hautement performant, son chantier est en mesure de proposer des navires innovants de près de 400 m de long (jusqu'à 230 000 tonnes).

> **BU ÉNERGIES MARINES**

Forte de ses savoir-faire éprouvés en ingénierie et en fabrication de structures métalliques complexes, STX France est aujourd'hui identifiée comme un acteur industriel de la filière des énergies marines. Elle propose ses compétences sur les marchés des fondations marines, des sous-stations électriques, ainsi que sur les structures et systèmes de production d'énergie. La BU Énergies marines est donc présente à la fois sur les marchés de l'Oil & Gas et des énergies marines renouvelables (EMR).

> **BU SERVICES**

Grâce à sa maîtrise technique, la BU Services de STX France est en mesure de proposer son expertise pour des opérations de refonte, modernisation, assistance technique et maintenance des flottes civiles et militaires qui garantit l'accompagnement tout au long du cycle de vie des navires. Ses équipes interviennent en outre sur les cinq continents.

1.2

BILAN D'ACTIVITÉ
ECONOMIQUE ET FINANCIER

Les commandes obtenues sur l'exercice s'élèvent à 4,2 milliards d'euros. Elles illustrent la forte demande du marché de la croisière et une activité soutenue dans la maintenance et la conversion des navires. Les principales commandes reçues sont :

- les paquebots Edge 3 et Edge 4 pour RCCL,
- le paquebot Oasis 5 pour RCCL,
- les paquebots Meraviglia 3 et 4 pour MSC,
- le maintien en condition opérationnelle des frégates Lafayette pour la Marine nationale,
- une sous-station électrique pour la société belge Rentel .

Le paquebot Harmony of the Seas, troisième navire de la classe Oasis, a été livré à RCCL en mai 2016. Par ailleurs, deux navires de projection et de commandement ont été livrés à DCNS puis à la Marine égyptienne en juillet et septembre 2016.

Le carnet de commande de la société au 31 décembre 2016 s'élève à 6,4 milliards d'euros composé principalement des paquebots des séries RCCL Oasis et Edge et MSC Meraviglia+, ainsi que de deux sous-stations électriques et de contrats de maintien en condition opérationnelle pour la Marine nationale.

Dans ce contexte, les investissements s'élèvent à 23 M€ et sont axés sur l'amélioration de la performance mais aussi sur l'augmentation des capacités de production avec notamment la mise en service d'une nouvelle machine de rabotage et de soudage laser des nappes, l'extension de l'atelier dédié aux énergies marines et de nouveaux moyens de transports lourds. Le chantier détenu à Lorient au travers d'une filiale, a lui été vendu avec transfert du personnel à la société Kership.



Le chiffre d'affaires de l'année 2016 s'élève à 1 356 M€ et résulte principalement de l'avancement des navires RCCL Oasis 3 et 4, MSC Vista 1, RCCL Edge 1 et de sous-stations électriques.

en M€	2014	2015	2016
Prises de commandes de l'année	2 560	1 500	4 200
Principaux projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RCCL Oasis 4 ▪ MSC Vista 1 et 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Celebrity Edge 1 et 2 ▪ Sous station pour E.On 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MSC Meraviglia 3 et 4 ▪ RCCL Oasis 5 ▪ Celebrity Edge 3 et 4 ▪ Sous-station Rentel
Carnet de commandes à fin d'année en M€	3 225	3 500	6 400
Nombre de navires livrés dans l'année	0	0	3
CA en M€ (social)	557	983	1 356
Investissements	18	33	23
Principaux projets d'investissements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Abris mobiles ▪ UAP ▪ Cabines 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anemos ▪ Machine soudage laser ▪ Pompes bassin C 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Extension Anemos ▪ Machine soudage laser ▪ Extension pré-montage
Résultat net (social)	1	4	+0,4
Capitaux propres social (y compris autres fonds propres)	265	272	275

AMBITIONS ET POLITIQUE D'ENTREPRISE

Avec plus de 150 années d'histoire industrielle, STX France met au service du cercle élargi des acteurs du monde de la mer son expertise de la gestion de grands projets, du design jusqu'à la livraison et la maintenance des navires.

En parallèle de l'activité de construction navale, le virage stratégique vers les nouveaux marchés de l'offshore, des énergies marines renouvelables et de l'Oil & Gas permet de recréer de la valeur et de renouer avec une dynamique de croissance de l'entreprise, au-delà du seul secteur des navires à passagers. Tout ceci contribuera à la pérennité des emplois, à la fois dans son implantation historique du bassin nazairien et dans des implantations nouvelles (Brest, Toulon, La Réunion, La Martinique).



→ NOS AMBITIONS À 5 ANS :

- Conserver une industrie de grande construction maritime ici à Saint-Nazaire
- Être un leader mondial dans des secteurs de navires sophistiqués
- Être un acteur majeur de la transition énergétique côté énergies marines en Europe
- Être un acteur majeur du cycle de vie des navires sophistiqués
- Avoir une image d'entreprise industrielle moderne



→ NOTRE POLITIQUE D'ENTREPRISE

- Maintenir et développer une attitude responsable collective et individuelle vis-à-vis de la santé et de la sécurité au travail
- Satisfaire nos clients grâce à la valeur ajoutée que nous leur apportons, dans un partenariat durable basé sur la confiance
- Poursuivre notre dynamisme de croissance profitable par la mise en œuvre de notre stratégie de diversification et la réalisation de notre plan de progrès et compétitivité
- Permettre le développement de nos personnels dans une entreprise dont ils sont fiers
- Développer une coopération approfondie et de confiance avec nos partenaires de l'entreprise élargie, source de valeur et de performance
- Favoriser le développement de la vie économique des territoires où nous sommes implantés
- Renforcer la prise en compte de l'environnement lors de la conception des ouvrages et maîtriser les impacts environnementaux de nos activités industrielles





SMART YARD 2020, L'AVENIR POUR AMBITION

En 2016, HORIZON 2015 a fait place au nouveau plan SMART YARD 2020.

Ce nouveau plan de progrès est porté par une ambition forte et une vision d'avenir. La visibilité que nous offre notre carnet de commandes est particulièrement favorable pour entreprendre les actions nécessaires afin de faire de notre chantier une référence en matière de modernité, d'innovation et de performance.

Pour les 5 années à venir, il se concentre sur trois domaines :

> LA PERFORMANCE

Nous devons rester compétitifs.

> L'ANTICIPATION

Nous devons innover dans nos produits et dans nos process.

> LA FORCE DU COLLECTIF

Nous réussirons en additionnant toutes les énergies de l'entreprise étendue.

Les 8 leviers nous permettant d'atteindre ces objectifs, sont les suivants :

> EFFICIENT DATA

La donnée juste, au bon moment, de façon fluide dans nos systèmes d'information

> LEAN ENTREPRISE

Améliorer l'efficacité à tous les niveaux de l'entreprise

> REPEAT

Tirer profit de l'expérience sur les séries de navires répétitifs

> DESIGN TO BUY

Développer les solutions techniques et stratégies d'achats optimales d'un point de vue coût complet de la fonction

> SMART SYSTEMS

Générer de la valeur ajoutée pour nos clients

> SMART FACTORY

Préparer le chantier à l'ère du digital

> HSE

La tolérance zéro

> REUSSIR ENSEMBLE

Mieux communiquer, mieux reconnaître, mieux anticiper les évolutions et contribuer ainsi à une meilleure qualité de vie au travail.



SYSTÈME DE MANAGEMENT

Notre système de management repose sur les ambitions, les valeurs, et la politique générale définies et exprimées par l'entreprise. Les axes stratégiques de développement et les objectifs annuels font l'objet d'une communication vers les salariés chaque année.

Le fonctionnement du système de management est contrôlé par les dispositifs suivants :

- > les audits internes et leurs actions correctives,
- > le suivi et l'analyse des performances des processus clés de l'entreprise (revues périodiques des tableaux de bord et revues de processus annuelles).

Un bilan et des conclusions sont consolidés et examinés lors des points qualité et HSE trimestriels avec le Groupe de Direction et donnent lieu aux décisions de correction ou d'adaptation.

Ce système est bien entendu évolutif et prend en compte les besoins nouveaux générés par le développement de notre stratégie.



Ce système est conforme aux exigences des référentiels en vigueur, à savoir :

- NF EN ISO 9001
- NF EN ISO 14001
- OHSAS 18001

Ces normes couvrent l'ensemble des activités des sites de Saint-Nazaire et Brais.

→ MANAGEMENT DES RISQUES

La démarche de management des risques couvre l'ensemble des projets, processus, et affaires de l'entreprise. Elle s'appuie sur une méthode d'évaluation des risques structurée et adaptée à l'entreprise.

Elle est destinée à anticiper et maîtriser des événements prévisibles pouvant avoir des impacts préjudiciables sur la satisfaction des clients, le niveau de qualité, les coûts, les délais, la sécurité et l'environnement lors du déroulement d'un projet, d'une affaire, ou d'un processus.

Cette démarche est complétée par l'évaluation des aspects et impacts environnementaux des activités développées sur les sites, et par l'évaluation des risques Santé et Sécurité au Travail (SST) aux différents postes de travail.

Le contexte dans lequel s'inscrit l'entreprise évolue rapidement et influence fortement l'analyse. De fait, cette démarche est revue annuellement afin de prendre en compte les évolutions de ce contexte permettant le déclenchement d'actions de réduction des risques majeurs identifiés.

C'est pourquoi tous les facteurs de risque de chaque processus de l'entreprise sont identifiés et évalués chaque année. Cette évaluation donne lieu à l'élaboration d'un plan d'action de réduction des risques.

STX FRANCE, UNE ENTREPRISE ÉTENDUE

→ **80 % DE LA VALEUR D'UN PAQUEBOT EST ACHETÉE.
1,750 FOURNISSEURS ONT COLLABORÉ
À NOS PROJETS EN 2016.**

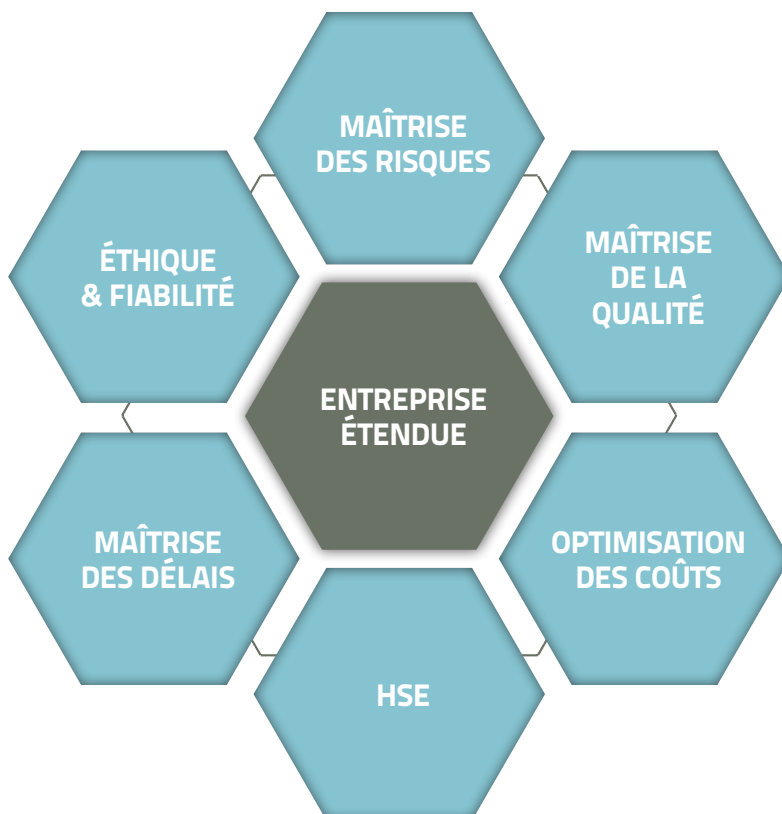
STX France est une entreprise dite « étendue », dont le réseau de fournisseurs et sous-traitants se concentre principalement régionalement et nationalement mais rayonne dans toute l'Europe.

Compte tenu de la très forte interaction de STX France avec ses fournisseurs, et le partage d'objectifs communs, l'enjeu de **relations professionnelles de confiance** entre l'entreprise et son réseau est particulièrement fort.

STX France veille activement à établir des relations transparentes, responsables et de confiance avec tous ses partenaires. La société a mis en place un dispositif de vérification à l'égard de ses entreprises sous-traitantes, en contrôlant notamment, de façon périodique, leur conformité sociale.

Par ailleurs, l'ensemble des sous-traitants travaillant sur le site de STX France doit justifier auprès du BAPE (Bureau d'Accueil du Personnel Extérieur) la régularité de la situation de chaque personne pour laquelle un accès est demandé.

Une information HSE sur les règles de sécurité à respecter sur le site est également dispensée préalablement à l'accès au site.



→ **ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE**

Une évaluation du panel des fournisseurs principaux (représentant 80 % du volume des achats) est réalisée chaque année. Cette évaluation prend en compte dans ses critères d'appréciation :

- > la performance commerciale,
- > le respect des délais et de la qualité,
- > la volonté de coopération.

De plus, pour les entreprises intervenant sur le site, trois autres critères d'évaluation sont examinés via des audits sociaux :

- > le respect du code du travail,
- > la conformité des conditions de travail,
- > le respect des normes de sécurité.

Cette action permet d'élaborer des plans d'actions visant au progrès de l'efficacité industrielle et sociale des entreprises évaluées, ou à la promotion des bonnes pratiques.

→ **CHARTRE DE LA MÉDIATION**



STX France a signé en janvier 2010, en présence du ministre de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, la charte médiation inter-entreprises élaborée conjointement par la médiation du crédit et la CDAF (Compagnie des dirigeants et acheteurs de France).

Cette charte a pour objectif d'engager les grands donneurs d'ordre signataires à mettre en place une démarche de progrès vis-à-vis de leurs fournisseurs et notamment les petites et moyennes entreprises (TPE-PME).

02 LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- P. 14 > 2.1 > Innovation, recherche & développement
- P. 16 > 2.2 > Une politique Ressources Humaines au service de la performance
- P. 18 > 2.3 > HSE : tolérance zéro
Une culture sécurité interdépendante
- P. 19 > 2.4 > Environnement



2.1

**INNOVATION,
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT**

L'innovation est l'une des clefs de la pérennité de l'entreprise, qui n'afficherait pas plus de 150 années d'existence dans la construction navale si elle n'avait été capable d'opérer les ruptures technologiques nécessaires pour proposer des navires toujours plus performants, répondant aux exigences de ses clients. De la même façon, elle a toujours adapté son outil industriel et ses procédés de conception, de fabrication et d'armement pour répondre aux exigences de compétitivité. Dans son nouveau plan de progrès, l'entreprise a défini 2 axes résolument tournés vers l'innovation :

- > **SMART SYSTEMS**, dont la vocation est de générer des solutions à valeur ajoutée pour nos clients,
- > **SMART FACTORY**, qui doit conduire le chantier dans l'ère du digital.



**SMART SYSTEMS : AUGMENTER LA VALEUR AJOUTÉE
POUR NOS CLIENTS, TOUT EN GARANTISSANT DES NAVIRES
PLUS PROPRES ET PLUS SÛRS**

ECORIZON : UN PROGRAMME DE RÉFÉRENCE SUR LE MARCHÉ

Afin d'anticiper les besoins de ses clients et de confirmer sa différenciation tout en affirmant son leadership en termes d'innovation, STX France a développé le programme R&D ECORIZON®. Devenu une référence dans le domaine depuis son lancement en 2007, ce programme contribue à structurer la réflexion environnementale, de la conception des navires jusqu'à leur démantèlement, le tout dans une approche d'analyse du cycle de vie (ACV). Ce programme s'appuie sur cinq axes :

- > éco-conception
- > réduction des émissions dans l'air
- > gestion de l'énergie
- > gestion des déchets
- > gestion de l'eau à bord

SAFESEA

En parallèle du programme ECORIZON, un deuxième programme de recherche a vu le jour en 2013, SAFESEA, dont l'axe principal porte sur la sécurité des navires, avec les thématiques suivantes :

- > envahissement
- > évacuation
- > stabilité
- > incendie
- > identification des personnes
- > gestion des situations de crise



**Concevoir
pour construire**

plus performant, plus sûr,
plus économe et surtout
plus respectueux
de l'environnement.

Livré au mois de mai 2016, Harmony of the Seas, plus grand paquebot de croisière du monde, a bénéficié des avancées développées dans le cadre du programme « Navire du futur » soutenu par l'ADEME. Ces innovations permettent notamment au navire de réduire fortement sa consommation énergétique, 23 % de moins que les 2 précédents navires de la classe.



→ **INGÉNIERIE DU FUTUR : AMÉLIORER LES OUTILS DE CONCEPTION POUR FIABILISER LA PRODUCTION**

Gagner de l'efficacité dans nos process de conception et d'industrialisation et construire de façon fiable pour durer : ces deux enjeux sont au cœur des préoccupations de STX France qui s'est inscrite dans une démarche d'amélioration permanente de sa compétitivité. Concevoir les produits dont auront besoin ses clients, concevoir juste du premier coup, concevoir pour faciliter la construction, sont des enjeux au cœur des préoccupations de STX France. Pour cela, en plus d'héberger, au cœur de ses bureaux d'études, une salle de réalité virtuelle qui lui permet de valider ses choix de conception, STX France a noué un partenariat avec le Centre Industriel de Réalité Virtuelle (CIRV) de Saint-Nazaire qui dispose des installations les plus modernes dans le domaine de l'immersion 3D.

→ **SMART FACTORY : DÉVELOPPER LES OUTILS ET PROCESS INDUSTRIELS DE DEMAIN**

Développer durablement l'entreprise passe notamment par le développement des outils et process industriels afin de permettre la réalisation d'ouvrages sans cesse plus sophistiqués. La performance de l'outil est l'un des objectifs du nouveau plan d'entreprise à travers le levier « Smart Factory ». Depuis quelques années déjà, notre département R&D travaille en partenariat avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) Jules Verne de Nantes à de nouvelles technologies pour nos process de fabrication et d'armement, et depuis 2015 avec le CEA TECH.

Afin d'améliorer sa productivité mais aussi les conditions de travail de ses salariés et ceux de ses co-réalisateur, STX France travaille sur différents sujets comme :

- la réalité augmentée, qui se développe fortement dans les ateliers, pour fournir aux opérateurs l'information juste et nécessaire,
- la robotique et la cobotique pour réaliser les tâches les plus contraignantes en termes de conditions de travail,
- la logistique du futur pour sécuriser ses approvisionnements,
- l'amélioration des procédés de contrôle.

→ **LEAN ENTREPRISE : UNE MÉTHODE PUISSANTE ÉTENDUE À TOUTE L'ENTREPRISE**

Le développement des process et outils Lean ayant fait ses preuves dans les secteurs de production, il y est poursuivi et étendu au périmètre des bureaux d'études et des services supports. L'action de déploiement s'étend également aux coréalisateur.

Les objectifs généraux sont les suivants :

- éliminer les gaspillages,
- garantir la qualité des flux,
- piloter des objectifs communs au travers du management visuel de la performance,
- ancrer les bonnes pratiques.

2.2

UNE POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES
AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Garantir l'égalité des chances

STX France promeut l'égalité des chances et place au cœur de sa politique de gestion des ressources humaines la lutte contre toute forme de discrimination liée à l'âge, au sexe, à l'origine, au handicap.

Veiller à l'égalité hommes/femmes

Un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a été signé en 2014. Le respect de ce principe d'égalité au sein de STX France se manifeste dès l'embauche, dans la politique de recrutement et de rémunération, puis tout au long de la carrière.

Prendre en compte les « seniors » et faciliter l'intégration des plus jeunes

Un accord sur le contrat de génération a été conclu en 2013. Il porte notamment sur la politique de recrutement des jeunes et seniors, sur l'insertion des jeunes et le maintien dans l'emploi des seniors dans l'entreprise, sur le développement de l'alternance et des stages, sur l'anticipation des évolutions professionnelles, l'accès à la formation et l'évolution des carrières professionnelles, la transmission des savoirs et des compétences.

Entretenir le dialogue social

Le dialogue social est resté soutenu en 2016, grâce à 47 réunions qui ont concerné principalement les institutions suivantes :

- Comité d'entreprise : 11 réunions mensuelles et 3 réunions extraordinaires,
- Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail : 4 réunions plénières et 3 réunions extraordinaires,
- Délégués du personnel : 15 réunions centralisées (6) et décentralisées (9),
- Commission paritaire de négociation : 11 réunions, principalement, pour la négociation salariale, la qualité de vie au travail et l'épargne salariale.

Prévenir les risques psycho-sociaux

Un accord d'entreprise formalisant un dispositif de prévention des risques psychosociaux a été signé en 2010 et renouvelé en 2011 puis prolongé en 2015. Cet accord contient plusieurs mesures de prévention du stress au travail et des risques psychosociaux et a permis une action de formation/sensibilisation de l'ensemble du personnel encadrant.

Promouvoir la diversité

La Charte de la diversité a été signée par l'entreprise en 2006. Depuis 2012, une personne « référent handicap » est chargée d'informer et de sensibiliser l'ensemble des salariés sur le handicap. Son rôle est de favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.



La politique Ressources Humaines de STX France est au service du développement de l'entreprise et de celui des salariés.



EN 2014, STX France s'est vue décerner le trophée d'argent des Victoires du Capital Humain dans la catégorie DRH du secteur Industrie.



→ **LES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE
EN MATIÈRE DE FORMATION**

STX France doit rester l'un des meilleurs chantiers au monde dans le domaine de la construction navale civile et militaire, et devenir un acteur de premier ordre dans le domaine des énergies offshore et celui des services aux flottes.

STX France a consolidé en 3 ans son carnet de commandes sur le segment des navires à passagers. Nous avons réalisé pour la période 2013-2015 le recrutement d'environ 330 personnes en CDI.

Le plan de formation 2016 s'est inscrit naturellement dans les objectifs du projet d'entreprise. C'est pourquoi la réalisation de ce plan 2016 montre une orientation des actions vers l'adaptation des compétences nécessaires à la réalisation des commandes en cours, notamment à l'attention des nouveaux embauchés. Il contenait par ailleurs un programme de renforcement des compétences managériales ayant concerné la quasi-totalité des managers et comprenant, notamment un axe d'animation HSE.

Le plan de formation 2016, avec plus de 30 000 heures de formation, montre une augmentation de plus de 62 % de réalisation par rapport à 2015.

Les formations liées à la sécurité des personnels ont représenté plus de 6 600 heures de formation.

Les formations suivies en e-learning ne sont pas prises en compte dans les données publiées.

HSE : TOLÉRANCE ZÉRO, UNE CULTURE SÉCURITÉ INTERDÉPENDANTE

- > Plus que tout autre impératif, le respect de l'intégrité physique de nos collaborateurs et de nos prestataires est une priorité absolue.
- > Cela implique à chaque niveau de l'entreprise la connaissance et le respect des règles qui s'imposent à nous.
- > Ces règles sont issues de la réglementation, des retours d'expérience et des analyses des risques particuliers liés à notre activité.
- > Parallèlement, une attention constante et un professionnalisme sans faille, aussi bien en phase de préparation que d'exécution de son activité, pour soi et pour les autres, doivent être observés.

HSE : TOLÉRANCE ZÉRO UNE CULTURE SÉCURITÉ INTERDÉPENDANTE

→ NOS ORIENTATIONS S'ÉTABLISSENT SELON 5 AXES DE DÉVELOPPEMENT

> **AXE 1 : Développer l'implication active de tous**

Parce que la diversité de nos activités et la complexité de nos projets doivent rendre conscient chacun de son rôle et de sa responsabilité personnelle en matière de prévention des risques.

> **AXE 2 : Gérer la sécurité en temps réel**

Parce que notre environnement de travail est très évolutif et que la co-activité dans le travail est notre quotidien, s'adapter en permanence aux situations rencontrées en matière de sécurité est une obligation.

> **AXE 3 : Renforcer l'implication du management**

Parce qu'en matière de sécurité l'exemplarité est une force.

> **AXE 4 : Relever et uniformiser les exigences**

Parce que l'amélioration continue en matière de sécurité et la préservation de la santé de nos collaborateurs est une exigence.

> **AXE 5 : Impliquer nos coréalisateurs**

Parce que nous considérons que l'application des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement est un critère d'appréciation de ceux-ci.

Notre ambition

Développer un état d'esprit commun et des codes comportementaux pour que la vigilance partagée devienne une protection collective contre les accidents.

→ FAITS MARQUANTS DE 2016

L'ensemble des sous-leviers sont en place et un nouveau sous-levier a rejoint le levier HSE : les essais. L'année 2016 est marquée par une vraie dynamique d'actions, par exemple :

- sous-levier Fabrication, 2446 actions menées,
- sous-levier Armement, 710 actions menées,
- sous-levier Cabines, 111 actions menées.

L'atelier 180 t n'a pas connu d'accident de déplacement avec arrêt depuis le 3 février 2016.

L'atelier d'usinage n'a pas connu d'accident avec arrêt sur 2016.

À noter

- En 2016, il y a eu 410 soins (chiffre en légère augmentation par rapport à 2015) dont 86 accidents avec arrêt et 37 accidents déclarés sans arrêt.
- Le TF1 s'établit à 20,02.
- Le TG est à 0,55.
- En moyenne, il y a eu 7 ATAA par mois.

→ **UNE PRIORITÉ : RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS ACTIVITÉS INDUSTRIELLES**

Dans le cadre de sa politique de développement STX France SA s'engage à renforcer la prise en compte de l'environnement lors de la conception des ouvrages et maîtriser les impacts environnementaux de ses activités industrielles que ce soit sur l'air, l'eau ou les sols :

- > en réduisant ses émissions (filtres, oxydateurs thermiques...),
- > en mettant en place des systèmes de prétraitement,
- > en disposant de moyens de prévention ou d'intervention.

Chaque activité du site fait l'objet d'une analyse détaillée de ses impacts sur l'environnement, qui, régulièrement effectuée, nous permet de nous assurer du respect de la réglementation en matière de :

- > **émissions de COV** (composés Organiques Volatils. Des oxydateurs thermiques permettent de réduire à minima les émissions de COV dans l'atmosphère) **et de poussières,**
- > **qualité des eaux pluviales et eaux usées,**
- > **gestion des déchets,**
- > **qualité des sédiments des bassins d'armement.**

Tous ces contrôles sont réalisés par des organismes indépendants et confirment que l'entreprise n'a pas d'impact significatif susceptible d'altérer l'équilibre de la biodiversité de sa zone d'implantation.

→ **GESTION DE LA POLLUTION ET DES DÉCHETS**

Accidents environnementaux

Afin de prévenir et intervenir pour éviter les incidents environnementaux, une organisation d'intervention d'urgence répond à toutes les situations identifiées par les différentes études de dangers et analyses d'impacts. Ces trois dernières années, il n'y a eu aucun déversement accidentel significatif.

Gestion de l'eau pluviale

Les eaux pluviales étant rejetées dans l'estuaire de la Loire, elles font l'objet d'un contrôle semestriel afin de s'assurer de leur conformité aux seuils réglementaires. Les analyses réalisées démontrent que ces eaux de ruissellement ne génèrent pas d'impact significatif.

Gestion des déchets

Les déchets font l'objet d'une attention particulière et leur gestion est conforme à la réglementation qui précise les modalités de traitement, de stockage et de transport. Un centre de tri sur le site permet de valoriser au mieux les déchets produits. Tous les déchets jugés dangereux selon les termes de la Convention de Bâle sont transportés et traités en France, il n'y a ni importation ni exportation de ce type de déchet.

L'entreprise a traduit les exigences réglementaires dans un document interne (ENV2HSE002) explicitant la gestion des déchets sur le site. Les résultats montrent que les actions de sensibilisation sur le tri des déchets sont efficaces, la part de déchets recyclés étant en augmentation constante.



En 2016, STX France a déployé auprès de chacun de ses salariés un livret Environnement rappelant à chacun les enjeux environnementaux liés à notre activité ainsi que la gestion des déchets mise en place au sein de notre entreprise et nos projets.

→ **GESTION DE L'EAU**

La consommation annuelle moyenne en eau douce de l'entreprise représente moins de 1,5 % du volume total consommé par l'agglomération nazairienne.

L'eau salée prélevée dans le bassin de Penhoët provient de l'estuaire de la Loire à la jonction de la Loire et de l'océan Atlantique. Elle est principalement utilisée pour le réseau incendie et le refroidissement des machines. L'impact de la consommation d'eau salée est faible puisque la quasi-totalité de l'eau pompée est renvoyée dans son milieu d'origine sans aucune altération chimique.

→ **GESTION DE L'ÉNERGIE**

Gaz

De nombreux gaz sont nécessaires aux différentes activités du site :

Consommation de gaz pour production de chaleur

> **le gaz naturel est utilisé pour :**

- le chauffage des bâtiments, ateliers et alvéoles peinture,
- les fours de séchage des grenailleuses tôles et PRS1,
- les incinérateurs de COV,
- les appareils de cuisson et de lavage des restaurants.

Consommation de gaz pour activités de production

- > **l'oxygène est utilisé pour les travaux d'oxycoupage,**
- > **l'azote est utilisé pour les machines de découpe (plasma et UPC2),**
- > **l'argon est utilisé pour le soudage et l'inertage,**
- > **le CO2 est utilisé pour les travaux de soudage,**
- > **l'éthylène est utilisé pour les travaux d'oxycoupage,**

Électricité

> **l'électricité est utilisée pour :**

- l'alimentation des navires,
- le chauffage,
- l'éclairage et l'alimentation des postes de travail informatiques,
- les machines d'usinage, de soudage, de redressage...
- la restauration,
- les engins de levage.

→ **REJETS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)**

Bilan des émissions de GES réglementaire (dernière mise à jour en 2014)

Le périmètre du bilan GES couvre l'ensemble des activités du site de Saint-Nazaire. La démarche déployée au sein de l'entreprise est participative. Elle a permis de rencontrer tous les services et acteurs principaux ainsi que nos principaux prestataires de service et coréalisateur.

Les cibles d'analyse retenues sont les suivantes :

- > **les émissions directes, produites par les sources, fixes et mobiles, nécessaires aux activités,**
- > **les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, aux déplacements professionnels et à la production de déchets. Les données relatives aux déplacements professionnels incluent les déplacements des collaborateurs du site de Toulon.**

Émissions de gaz à effet de serre (GES)	2014	2015	2016
Sources fixes de combustion	7,49	5,64	4,97
Sources mobiles à moteur thermique	19,72	5,61	19,39
Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	6,21	4,44	3,56
Émissions indirectes liées aux déplacements professionnels	4,55	3,00	2,16
Émissions indirectes liées aux déchets	2,79	2,68	3,12
TOTAL GES en tonnes équivalent CO2/M€ CA	40,76	21,38	33,20

Mise à jour faite avec les nouveaux facteurs d'émission de la base carbone de l'ADEME.

L'augmentation est liée à la hausse significative de l'activité sur le site.

Bilan des émissions atmosphériques

Les gaz rejetés dans l'atmosphère par les activités de l'entreprise sont identifiés, analysés et quantifiés régulièrement :

NOx en kg/M€ CA

2013 : 3,05
2014 : 2,75
2015 : 1,97
2016 : 1,75

COVNM en tonnes / M€ CA

2013 : 0,10
2014 : 0,10
2015 : 0,12
2016 : 0,10

SOx en kg/M€ CA

2013 : 0,03
2014 : 0,02
2015 : 0,02
2016 : 0,01

CH4 en kg / M€ CA

2013 : 0,20
2014 : 0,18
2015 : 0,13
2016 : 0,12

Afin de limiter ses émissions de GES, STX France a mis en place un programme de suppression de ses véhicules légers thermiques avec un remplacement progressif par des véhicules électriques :

	2012	2013	2014	Total
Nombre de véhicules légers thermiques supprimés	1	1	4	6
Nombre de véhicules légers électriques achetés	0	0	4	4



→ **PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ**

Le site est implanté à l'embouchure de la Loire, dans la zone portuaire de la commune de Saint-Nazaire, avec une superficie de 104 ha dont 20 ha couverts par des bâtiments.

Le site n'est concerné par aucun espace naturel ou zone d'intérêt faunistique ou floristique particulier hormis, à proximité immédiate, deux ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) de type 1 : la vasière de Méan et l'estuaire de la Loire.



Cette vaste zone estuarienne figure comme site d'importance internationale pour l'hivernage des oiseaux d'eau, tels que les anatidés et les limicoles (Sarcelle d'hiver, Canard Souchet, Avocette...). Cet estuaire joue aussi un rôle majeur de halte migratoire pour les Fauvettes paludicoles en particulier, et abrite une avifaune nicheuse

d'un grand intérêt (Tadorne de Belon, Sarcelle d'hiver et d'été, Busard des roseaux, Butor étoilé, Râle des genêts, Barge à queue noire, Gravelot à collier interrompu, Gorgebleue, Rousserolle turdoïde, etc.).

Le service en charge de la prévention environnementale assure une surveillance de toute anomalie sur le site ou dans sa proximité immédiate. Il effectue également régulièrement des études de danger et d'impacts qui jusqu'à ce jour ont démontré l'absence d'incidence de nos activités sur la biodiversité environnante.

En 2014, une étude a été réalisée pour identifier la faune et la flore présentes sur le site afin de développer une attitude responsable à l'égard des espèces protégées. Si aucune espèce florale n'est à déclarer, il existe bien dans le domaine de la faune des espèces protégées et des espèces menacées.



ZICO

L'estuaire est également une ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux), répartie sur 12 communes, dont Saint-Nazaire, car cette zone humide d'estuaire est composée de vasières, de prés salés, de prairies humides, de roselières, de marais et comprend son fleuve et son embouchure ainsi que d'autres cours d'eau.

Espèces protégées

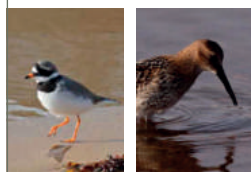
ALCEDO ATTHIS
(Martin-pêcheur
d'Europe)



LARUS
MELANOCEPHALUS
(Mouette mélanocéphale)

Espèces menacées

CHARADRIUS
HIATICULA
(Grand Gravelot)



CALIDRIS ALPINA
(Bécasseau Variable)

CALIDRIS ALBA
(Bécasseau
Sanderling)



PODARCIS MURALIS
(Lézard des murailles)

EGRETTA
GARZETTA
(Aigrette Garzette)



03 UN ACTEUR DANS LA CITÉ

- P. 25 > 3.1 > Acteur dans l'économie locale & nationale
- P. 26 > 3.2 > Acteur dans l'éducation
- P. 27 > 3.3 > Acteur dans la recherche et le développement

3.1

**ACTEUR DANS L'ÉCONOMIE
LOCALE & NATIONALE**

STX France est un des acteurs de premier rang dans le tissu économique et social de la région, et pèse économiquement à l'échelle locale, régionale et nationale.

Compte tenu de cette position et consciente des enjeux de son rayonnement, l'entreprise contribue à des actions dans les domaines de l'éducation, de la recherche, du développement économique des entreprises, visant la promotion et le développement de la filière. Cela se traduit par une forte implication auprès des institutions et des partenaires locaux.

→ **PRIVILÉGIER LES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES LOCAUX**

Plus de 60 % des achats STX France des 24 derniers mois ont été engagés auprès de fournisseurs français, pour la plupart implantés régionalement.

STX France travaille également en étroite relation avec le **cluster Neopolia**, avec lequel elle a développé des actions d'aide à la recherche de nouveaux marchés et a créé une filière pour le développement des EMR (énergies marines renouvelables).

De plus, STX France intervient activement dans le cadre du **CIL (Centre d'initiatives locales)** au travers de deux comités d'aide à la création et au développement d'entreprises du territoire :

- Initiative Loire Océan (ILO) : en 2016, sur 58 projets étudiés, 55 ont bénéficié d'aides grâce auxquelles 174 emplois ont pu être maintenus ou créés.
- Atlantique Initiative et Développement (AID) : le soutien à 18 projets de développement a permis la création de 62 emplois et la pérennisation de 226.

Par ailleurs, STX France participe au Conseil territorial nazairien de la **Chambre de commerce et d'industrie**.

Enfin, STX France est un membre actif d'**AUDACITY**. Elle soutient la présidence du comité de pilotage de cette marque du territoire de l'agglomération de Saint-Nazaire visant au développement économique et au rayonnement de la région.



→ **SOUTENIR LES PROGRAMMES ÉDUCATIFS RÉGIONAUX**

Outre des dépenses propres pour ses 66 alternants, STX France a versé en 2016 aux établissements d'enseignement, au titre du hors quota de la taxe d'apprentissage, 124 796 € répartis selon l'implantation suivante :

> locale : 89 226 € > régionale : 27 870 € > nationale : 7 700 €

Nous développons notre présence dans les écoles et universités ; à ce titre, la ville de Saint-Nazaire est particulièrement représentée. En effet, nous venons de signer deux partenariats, le premier avec le lycée Brossaud-Blanco, le second avec le lycée Aristide Briand. Ces partenariats viennent couronner des années de collaboration entre notre entreprise et ces deux lycées.

Dans le cadre de nos recrutements de chaudronniers et de soudeurs repris il y a un an, nous avons embauché presque 10 chaudronniers/soudeurs issus du lycée Brossaud-Blanco. Nous intervenons dans le processus de sélection dès la phase amont : par le recrutement de stagiaires (une dizaine par an) et par des interventions de professionnels au sein de l'établissement.

Le second partenariat a été signé avec le lycée Aristide Briand dans le cadre du BTS construction navale. Il a été mis en place à notre demande et nous avons participé depuis les années 80 au contenu de cette formation.

Nous proposons chaque année à ces étudiants un cycle de visites et de conférences :

- présentation de STX,
- présentation des bureaux d'études,
- conférences : soudage, ordonnancement...
- visites : site dont la zone de prémontage, ateliers de coque métallique, à bord des navires.

De plus, certains de nos salariés sont parties prenantes aux examens des BTS construction navale et électrotechnique.

Afin de promouvoir ses métiers, STX France a retravaillé ses outils de communication, notamment, par la réalisation de 4 films métiers :

- Chaudronnier-Soudeur,
- Technicien bureau d'études,
- Superviseur-Responsable travaux bord,
- Chargé d'affaires.

STX France a lancé des contrats de professionnalisation avec les agences de travail temporaires sur les métiers de charpentier métaux, compte tenu de la tension sur ses métiers. STX France a également réalisé un contrat de professionnalisation avec le GEIQ Industrie (profil plus éloigné de l'emploi).

STX France a organisé 3 « job dating » sur son site à destination de :

- jeunes diplômés pour recruter des techniciens en supervision de travaux (plus de 30 écoles de la région ont été contactées),
- profils plus expérimentés en supervision de travaux,
- ouvriers qualifiés (charpentiers métaux, serruriers, soudeurs).

3.3

ACTEUR DANS LA RECHERCHE
ET LE DÉVELOPPEMENT

→ **PROMOUVOIR LA FILIÈRE MÉTIERS**

STX France est partenaire d'établissements d'enseignement (collèges, lycées, centres de formation d'apprentis, IUT, écoles d'ingénieurs ou de management). L'objectif de ce réseau Écoles est d'encourager les collégiens, lycéens et étudiants d'aujourd'hui à se tourner vers les métiers de notre filière industrielle. De nombreux cadres dispensent des cours dans ces établissements et participent à des jurys d'examens. L'accueil régulier de classes pour une visite du site et de ses ateliers ou bien de stagiaires présentant un projet d'études en lien avec notre activité permet à STX France de promouvoir sa filière métiers.

Dans ce cadre, elle a mis en place pour des classes de 3^e :

- des challenges des métiers,
- des visites du site (entre 5 et 10 par an).

Parallèlement, STX France s'inscrit également dans des initiatives destinées à valoriser les métiers de la métallurgie en ouvrant ses portes aux enseignants et conseillers d'orientation.

L'entreprise participe également :

à des présentations de ses métiers :

- aux collèges de secteur et dans les quartiers difficiles,
- dans les centres de formation (AFPA, AFPI),
- à l'IUT,
- dans les écoles d'ingénieurs,

à divers forums organisés dans la région, notamment :

- au forum de l'apprentissage,
- aux forums à destination des publics éloignés de l'emploi et en prison,
- aux forums emplois : Semaine de l'industrie, Alternance Manufacturing...

En 2016, l'entreprise s'est engagée dans 100 conventions de stage et a accueilli 30 visites d'écoles.



→ **DÉVELOPPER LA FILIÈRE RECHERCHE
ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONALE**

STX France est membre actif des pôles de compétitivité : Mer Bretagne Atlantique à Brest et EMC2 à Nantes. Pour ce dernier, STX France exerce la vice-présidence et y détache un représentant à mi-temps. STX France joue un rôle moteur dans ce pôle afin de dynamiser la R&D navale et énergies marines au niveau régional. Cette présence au niveau de l'organe de pilotage du pôle de compétitivité permet de faire connaître au réseau de coréalisateurs les possibilités de conduire leurs projets de recherche à travers :

- > la mise en relation avec les laboratoires ou les partenaires industriels,
- > la présentation des différents moyens de soutien à la R&D.

De plus, STX France a également dynamisé la R&D régionale en initiant et pilotant des projets impliquant des acteurs régionaux.

À titre d'exemple, STX France a piloté six projets de R&D collaborative impliquant des PME locales et des laboratoires de recherche avec le soutien de la Région des Pays de la Loire et en relation directe avec le développement durable.



3.3

→ PROJETS R&D DANS LA CONSTRUCTION NAVALE

PROJET ADEME :
GENESIS

Programme soutenu par l'ADEME dans le cadre des appels à projets Navires du futur.

Genesis est un projet qui vise au développement d'un paquebot de type destination XXL, aux performances énergétiques optimisées et à la sécurité renforcée. Ce projet est réalisé en partenariat avec le laboratoire Clarté de Laval. Ce projet est en cours d'application avec les armateurs RCCL. D'autre part ce projet implique aussi en sous-traitance des coréalisateurs régionaux.

PROJET ADEME :
SILENSEAS

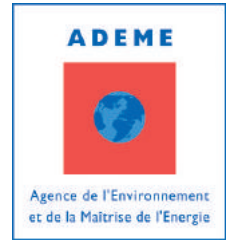
Programme soutenu par l'ADEME dans le cadre des appels à projets Navires du futur.

Silenseas est un projet qui vise au développement d'une nouvelle génération de gréements pour des paquebots (voile de très grandes dimensions et aisément opérable grâce à des automatismes). Ce projet est réalisé en partenariat avec SDI, cabinet d'architecture navale de Nantes, l'École des Mines de Nantes (Armines), et le laboratoire de Cybernétique de Nantes (IRCCyN : Centrale Nantes, CNRS).

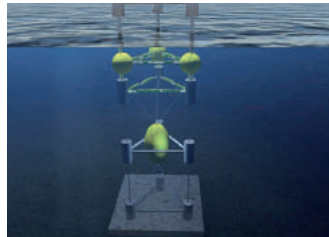
AUTRES PROJETS
ADEME :

STX France est aussi lauréat des projets EDGE, VISTA de l'appel à projet Navires du futur de l'ADEME.

Les objectifs sont respectivement le développement d'une nouvelle classe de paquebot expédition de standard premium (EDGE) et destination (Vista). Ces projets font travailler en sous-traitance d'études des coréalisateurs régionaux et nationaux.

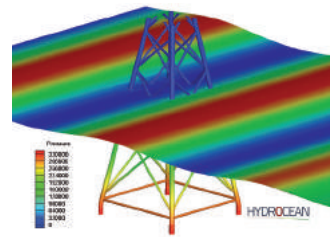


→ PROJETS R&D DANS LES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES



HYSMER

Développement d'outils numériques de modélisation visant notamment à réduire les risques et les essais en bassin. En partenariat avec : IRT Jules Verne, DCNS, ADWEN, GE, HYDROCEAN, NEXTFLOW, BV.



CHARGEOL

Développement d'outils numériques de modélisation de fondations d'éoliennes offshore soumises à des chargements statiques et dynamiques d'ordre cyclique et exceptionnels : prise en compte de l'aspect combiné des chargements. En partenariat avec : ICAM, ECN, IFSTTAR, EOSEA, HYDROCEAN, BV.

SURFFEOL

Programme visant à disposer d'outils permettant d'évaluer la fiabilité en fatigue des fondations d'éoliennes afin d'optimiser la conception des fondations. En partenariat avec : Université de Nantes/GEM, BIO-Littoral, IFSTTAR, BV.



STX FRANCE, MEMBRE FONDATEUR DE L'INSTITUT DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE JULES VERNE



Dédié aux technologies avancées de production composites, métalliques et structures hybrides, l'IRT vise à devenir dans les dix ans un campus d'innovation technologique de dimension mondiale. Il regroupe, sur un même site près de Nantes et dans des plateformes satellites au Mans et à Saint-Nazaire, des industriels, des établissements de formation, des laboratoires de recherche appliquée publics et privés, des moyens de prototypage et de démonstration industrielle. Avec une ambition partagée : intensifier la dynamique « industrie - recherche - formation » pour permettre de véritables sauts technologiques, source de compétitivité et de pérennité pour les entreprises et l'industrie française.

STX France a participé en 2016 pour le compte de l'IRT à 8 projets impliquant aussi des laboratoires, des PME, des ETI et des grands groupes nationaux essentiellement sur des problématiques industrielles communes au secteur de la construction navale, de l'énergie, de l'automobile et de l'aéronautique.

- **APSTRAM**
Allègement des structures métalliques
- **HYSMER**
Infrastructure pour des simulations numériques hydrodynamiques
- **ASPEN**
Robot de soudage dans les panneaux de structure
- **PIREVI**
Utilisation de la réalité augmentée pour l'assistance au montage
- **SIPSAN**
Nouveaux procédés de soudage
- **CHARMAN/CHAMBORD**
Robot de soudage de bordée
- **MASCOT**
Cobot multi-usage dans des zones confinées
- **ROCKET**
Utilisation de robots à câbles parallèles



ACCORD DE PARTENARIAT AVEC LE CEA TECH SIGNÉ LE 27 NOVEMBRE 2015

Le 27 novembre 2015, CEA Tech et STX France ont signé un accord de partenariat pour une durée de 5 ans. Grâce à ce partenariat, CEA TECH, premier opérateur de recherche technologique pour l'innovation des entreprises françaises, apporte ses compétences et ses moyens de recherche à STX France pour innover à la fois sur ses process de production et sur ses produits.

Les premiers projets ont été lancés à la signature de ce partenariat :

- **IMCDI** dont l'objectif vise l'amélioration de la performance et l'accroissement de la fiabilité des réseaux de communication en tout point du site de Saint-Nazaire, compris à l'intérieur des navires en phase de construction.
- **CND EMR** dont l'objectif est d'évaluer et de mettre en œuvre des solutions innovantes de contrôles non-destructifs des soudures pour les ouvrages dédiés aux EMR.
- **PACBOAT** dont l'objectif est d'évaluer l'utilisation de solutions de piles à combustible adaptées à l'environnement des paquebots.
- **MORPHOSEA** dont l'objectif est d'évaluer l'applicabilité de nouveaux capteurs optiques développés par le CEA et un spin-off du CEA (start-up Morphosens en vue de mesurer la déformation de la structure des navires).

Depuis 2014, STX France s'appuie sur la plateforme dédiée aux technologies 3D, le CIRV (Centre Industriel de Réalité Virtuelle), basé à Montoir-de-Bretagne, au sein duquel plusieurs développements sont en cours.



3.3

RAPPORT
2016

ACTEUR DANS LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

30 | 32

→ CONTRIBUTUER À LA FILIÈRE NAVALE FRANÇAISE & EMR AU TRAVERS DU CORICAN

STX France est membre du CORICAN, Conseil d'Orientation de la Recherche, de l'Innovation pour la Construction et les Activités Navales, et participe aux différents groupes de travail ayant pour but de définir les priorités R&D au niveau national pour la filière navale et énergies marines renouvelables.

STX France a apporté une contribution significative dans la rédaction de l'ensemble des feuilles de route technologiques que produit cette institution. STX France a plus particulièrement piloté la feuille de route Compétitivité et la feuille EMR.

L'entreprise a pris part au programme « OCEANS 21 », qui vise non seulement à structurer la filière navale et améliorer son positionnement commercial, mais aussi à développer l'innovation et la compétitivité. La déclinaison régionale de ce programme conduit STX France au développement du « Lean naval » avec des partenaires locaux.



→ STX FRANCE, ACTEUR MAJEUR DE LA R&D NAVALE ET EMR AU NIVEAU EUROPÉEN

Afin de garantir une longueur d'avance au niveau mondial, STX France doit s'entourer des partenaires les plus performants dans ses projets de R&D au niveau européen. Ainsi, en 2015 STX France a continué sa politique d'implication dans des grands projets européens issus du 7^e PCRD (Programme Cadre R&D de l'Europe).



L'entreprise a contribué par exemple au projet JOULES qui rassemble les plus grands chantiers européens et les laboratoires et universités les plus compétents sur l'efficacité énergétique des navires.



En outre, dans la même dynamique de préparer l'avenir de la R&D européenne dans le domaine naval, STX France prend part aussi au nouveau grand programme européen de R&D, « Horizon 2020 », programme doté de 80 milliards d'euros pour la période 2014 - 2020. « Leanship » est le premier projet de ce programme. Il consiste en une évaluation de deux systèmes de traitement des déchets et de l'étude d'un nouveau système de récupération de chaleur.

STX a participé depuis 2013 aux montages de différents dossiers avec des partenaires européens en vue de futur projets de R&D.



Enfin, STX France participe aussi au projet d'hydrolienne ORCA dont le chef de file est la société ALSTOM et qui est financé par l'Union européenne (Fonds européen pour le développement régional).



e-vacuate

Dans la droite ligne de son programme de recherche SAFESEA, STX France participe au projet européen visant à définir les scénarii d'évacuation à bord des navires.

stx France





STX France

Avenue Antoine Bourdelle
CS 90180
44613 Saint-Nazaire Cedex
Tel : +33 (0)2 51 10 43 16

RAPPORT
2016
+

Développement
durable

ANNEXES



ANNEXES

- P. 3 > Informations sociales
- P. 4 > Organisation du travail
- P. 5 > Relations sociales
- P. 6 > Santé et sécurité au travail
- P. 8 > Formation
- P. 8 > Égalité de traitement
- P. 10 > Informations environnementales
- P. 14 > Changement climatique

→ EFFECTIF TOTAL ET RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE, PAR ÂGE ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

		2015				2016			
		IC	ATAM	OUV	TOTAL	IC	ATAM	OUV	TOTAL
Effectif total inscrit au 31.12 de l'année		584	916	873	2373	644	971	917	2 532
Par sexe	Hommes	457	706	817	1 980	497	740	860	2 097
	Femmes	127	210	56	393	147	231	57	435
Par nationalité	Français	573	908	862	2 343	633	968	906	2 507
	Etrangers	11	8	11	30	11	3	11	25

INTERIM EN ETP A STX SA		2015				2016			
		IC	ATAM	OUV	TOTAL	IC	ATAM	OUV	TOTAL
Janvier 15		-	30,48	108,19	138,67	2,00	43,60	181,83	227,43
Février		0,83	30,98	126,45	158,25	2,00	45,17	192,55	239,71
Mars		0,00	32,32	123,23	155,55	2,36	46,77	184,80	233,93
Avril		1,29	36,45	169,38	207,12	2,52	49,55	203,02	255,10
Mai		2,33	32,89	167,69	202,92	2,00	36,86	153,14	192,00
Juin		1,68	36,30	203,45	241,43	1,89	27,32	162,61	191,82
Juillet		0,00	30,32	155,23	185,55	2,18	22,00	130,38	154,55
Août		-	17,26	119,88	137,14	-	14,41	109,61	124,02
Septembre		-	37,39	264,02	301,41	0,23	22,20	212,80	235,23
Octobre		0,15	42,73	225,40	268,28	1,98	20,81	229,60	252,38
Novembre		1,85	43,55	159,08	204,48	2,08	21,85	241,08	265,00
Décembre		2,25	36,36	128,11	166,73	1,55	23,93	174,14	199,61
Moyenne		0,86	33,92	162,51	197,29	1,73	31,21	181,29	214,23

+ Répartition de l'effectif

Saint-Nazaire
2 517 salariés

Toulon
15 salariés
(3 ATAM
et 12 cadres)

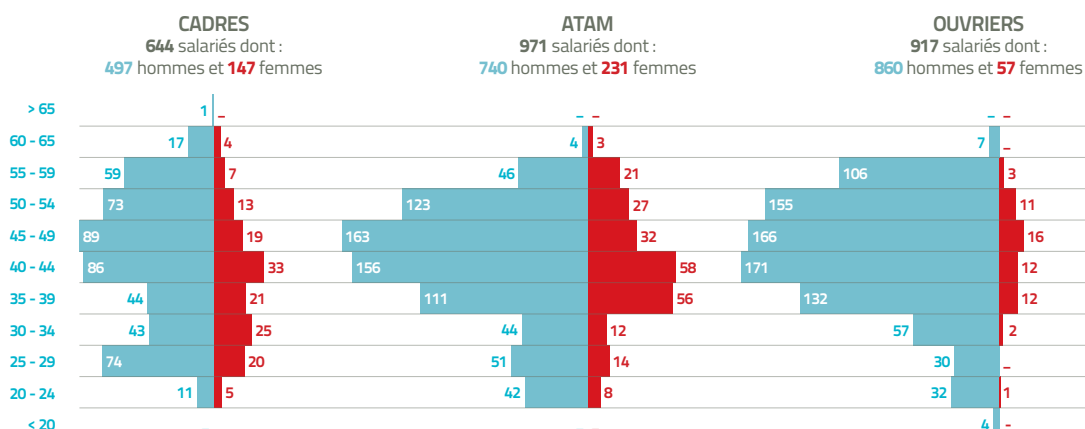
Périmètre : personnes à l'effectif avec un contrat de travail en CDI ou CDD (hors mandataire, hors formations en alternance, hors intérimaires, hors stagiaires). Le périmètre inclut les personnes en suspension de contrat, congés/maladie longue durée s'ils ne sont plus payés.

→ RÉPARTITION PAR ÂGE

■ Hommes ■ Femmes ■ inscrits au 31 décembre 2016

+

INSCRITS
2 532
salariés dont :
2 097
hommes
et
435
femmes



→ EMBAUCHES ET LICENCIEMENTS

	2014	2015	2016
Entrées en CDI	140	167	273 ⁽¹⁾
Sorties de CDI dont licenciements ⁽³⁾	86 9	79 4	101 ⁽²⁾ 14 ⁽⁴⁾
Entrées de CDD		70	25

⁽¹⁾ dont 7 par mobilité interne au groupe

⁽²⁾ dont 2 par mobilité interne au groupe

⁽³⁾ aucun licenciement économique

⁽⁴⁾ Licenciements
Inaptitude : 3
Faute : 7
Individuels : 3

→ RÉMUNÉRATIONS ET LEUR ÉVOLUTION

Rémunération annuelle moyenne en euros	2014			2015			2016		
	H	F	Ens	H	F	Ens	H	F	Ens
Ingénieurs Cadres	59 746	49 792	57 798	59 526	49 255	57 460	59 627	49 823	57 515
ATAM	33 754	30 585	33 065	34 042	31 643	33 528	34 795	31 681	34 113
Ouvriers	27 361	23 491	27 122	29 942	25 676	29 693	30 658	26 546	30 410
TOTAL	36 777	35 308	36 555	38 175	36 427	37 908	38 970	37 110	38 671

ORGANISATION DU TRAVAIL

→ ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Depuis 2014, les durées du travail sont les suivantes :

1. Durée effective du travail ■ Durée effective de travail sur l'année après octroi de JRTT (appelés jours ARTP par notre accord d'entreprise) :

Temps complet

■ Non cadre : 35 h ■ Cadre : forfaits annuels en jours de 218 jours (incluant la journée de solidarité).

Temps partiel

L'horaire hebdomadaire moyen sur l'année est généralement compris entre 18 et 32 heures. Les cadres peuvent également bénéficier d'un temps partiel par le biais d'une réduction du nombre de jours de travail sur l'année.

2. Droits à repos ■ Dont notamment :

- repos journalier et hebdomadaire
- congés d'ancienneté
- jours fériés rémunérés
- jours de congés pour événement familial
- congés payés
- jours de Compte Épargne Temps (CET)
- jours ARTP/RTT



→ ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social s'articule autour de deux modes de représentation des salariés :

- **élue** : comité d'entreprise, délégués du personnel et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ;
- **désignée** : délégués syndicaux, Commission Paritaire de Négociation.

Chaque organe a un rôle spécifique dans le dialogue social :

- **le comité d'entreprise** : il est informé et consulté dans les domaines économique et social. Le comité d'entreprise est présidé par le DRHC et se réunit une fois par mois ;
- **les délégués du personnel** : ils présentent les réclamations des salariés. Les réunions sont mensuelles. Elles se déroulent au niveau central ou au niveau des directions, alternativement, une fois par mois ;
- **le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** : il est informé et consulté sur les questions qui relèvent de ses trois champs de compétence. Il est présidé par le chef d'établissement et se réunit une fois par trimestre en réunion plénière ;
- **les délégués syndicaux** : rôle de représentation du syndicat auquel ils appartiennent et de négociateurs d'accords collectifs.

	2014	2015	2016
Nombre de réunions avec les représentants du personnel au cours de l'année	128	129	133
Information syndicale (données en heures)	1 006	1 088	1 071
Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunion de personnel	26 295	27 234	28 380

→ BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

L'entreprise compte 20 accords collectifs en vigueur à fin 2016.

Plus particulièrement, en 2016 conclusion de **2 accords collectifs et 4 avenants** :

- **1 accord salarial** - Malgré le niveau de résultats très faibles en 2016 et 2017, la Direction et les organisations syndicales signataires ont souhaité prendre en compte l'engagement des salariés dans la réalisation du carnet de commandes, tout en faisant bénéficier les premiers niveaux de salaire d'un effort salarial supplémentaire.
- **1 accord de méthode de qualité de vie au travail** - Préalablement à la mise en place de la négociation sur la qualité de vie au travail, la Direction et les organisations syndicales ont souhaité la préparer en prenant en compte les spécificités de l'entreprise.
- **1 avenant à l'accord de participation**
- **1 avenant à l'accord PEG**
- **1 avenant à l'accord relatif à l'intéressement** - Les avenants aux accords sur l'épargne salariale ont été conclus suite à des modifications de la réglementation et de l'organisation du gestionnaire des fonds de placement.
- **1 avenant à l'accord de compétitivité** - Le carnet de commandes actuel donnant une meilleure visibilité sur la trésorerie de l'entreprise, la Direction et les organisations syndicales ont donné la possibilité aux salariés de disposer, dès le 1^{er} janvier 2017, de leurs jours ARTP gelés acquis au titre de l'année 2014.

CONDITIONS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

STX France s'engage à mettre en œuvre chaque jour les conditions qui permettent d'assurer la sécurité de ses salariés et de ceux de l'entreprise étendue qui interviennent sur le site.

La sécurité des personnes est la priorité de STX France.

La prévention, le conseil et la formation à la sécurité se font via :

- le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT),
- le réseau HSE composé d'experts (incendie, environnement, ergonomie, réglementation) et d'animateurs HSE qui couvrent les principaux secteurs de l'entreprise,
- le service intégré de médecine du travail, composé de 2 médecins, 5 infirmiers, qui ont pour mission principale d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail,
- la conseillère du travail, référente handicap dans l'entreprise,
- l'encadrement.

Pour cela, l'ensemble des acteurs HSE intervient sur les axes suivants :

1. l'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'entreprise,
2. l'hygiène générale de l'établissement, dont celle du service de restauration,
3. l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine (ergonomie),
4. la protection des salariés contre l'ensemble des nuisances, et notamment contre les risques d'accidents du travail ou d'utilisation des produits dangereux,
5. l'éducation sanitaire dans le cadre en rapport avec l'activité professionnelle,
6. la réduction des impacts environnementaux de nos activités industrielles,
7. la protection de l'environnement pendant l'ensemble du cycle de vie de nos produits.

STX France réalise chaque année un plan HSE dont la finalité est de développer une attitude responsable collectivement et individuellement.

Les animateurs HSE, l'ergonome, les fonctions méthodes & lean ainsi que l'ingénierie participent également à l'amélioration constante de l'environnement de travail, en renforçant les trois piliers de la prévention : l'organisation et l'intégration de l'ergonomie au travail, le comportement individuel adapté et la mise à disposition du matériel adapté.



	2014	2015	2016
Nombre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à plus de 85 décibels à leur poste de travail	698	698	733
Carte de son par atelier exposé	Carte de bruit 2014 réalisée	Carte de bruit 2015 réalisée	Carte de bruit 2016 réalisée
Nombre de personnes exposées à la chaleur au sens de la définition contenue dans le décret du 10.05.76	-	-	
Nombre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et de mesures <ul style="list-style-type: none"> ▪ analyses de fumées ▪ analyses de produits ▪ analyses d'eau ▪ analyses alimentaires ▪ prélèvements de poussières 	31 4 4 16 4	27 0 4 12 12	63 0 4 20 *
Expériences de transformation de l'organisation du travail améliorant son contenu. Énoncés des expériences : <ul style="list-style-type: none"> ▪ groupes de travail ▪ équipes autonomes ▪ groupe « 5S » 	*L'analyse des prélèvements de poussières a été effectuée avec l'analyse des fumées.		

→ BILAN DES ACCORDS SIGNÉS AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En matière de sécurité et santé au travail, STX France s'attache à prendre en compte les spécificités de son site et son activité au-delà du cadre réglementaire. Trois accords ont été signés, qui ont pour objet de compléter les actions prévues par la législation et déjà mises en œuvre :

- accord du 12 juin 2001 relatif à la mise en place d'un CPHSS (Comité Paritaire d'Hygiène et de Sécurité de la co-activité du site),
- accord du 10 novembre 2011 sur la prévention des risques psycho-sociaux ; ce dernier est issu d'une démarche progressive visant à définir et mettre en œuvre des accords à durée limitée (5 ans pour celui en cours), permettant une adaptation des diagnostics périodiques,
- accord du 26 septembre 2013 relatif au contrat de génération au titre des dispositions sur l'amélioration des conditions de travail et la prévention de la pénibilité.

→ NOMBRES D'HEURES DE STAGE

	2014	2015	2016
Ingénieurs et cadres	3 009	3 863	9 113
ATAM	6 333	11 226	12 767
Ouvriers qualifiés	3 122	3 811	8 761
Ouvriers non qualifiés	-	-	-
TOTAL	12 464	18 900	30 641

Nota : 3 participants sur 8 h 00 = 24 heures stagiaire

→ NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR PERSONNE FORMÉE

	2014	2015	2016
Ingénieurs et cadres	11	15,2	22
ATAM	18	20,6	25
Ouvriers qualifiés	46	12,4	19
Ouvriers non qualifiés	-	-	-
TOTAL	17	17,1	22

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

La politique Ressources Humaines de STX France est au service du développement de l'entreprise et de celui des salariés. Le respect de ce principe d'égalité au sein de STX France se manifeste dès l'embauche, dans la politique de recrutement et de rémunération, puis tout au long de la carrière. STX France promeut l'égalité des chances et place au cœur de sa politique de gestion des ressources humaines la lutte contre toute forme de discrimination liée à l'âge, au sexe, à l'origine, au handicap.



→ MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a été signé en 2014. Cet accord, à durée indéterminée, prévoit des mesures permettant la garantie de l'égalité homme/femme au titre de la formation professionnelle, la rémunération effective et la promotion professionnelle. Il permet également une meilleure prise en compte de l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.

MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

STX France met en œuvre une politique active en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap et promeut cette démarche dans son processus de recrutement et de maintien des salariés dans l'emploi. Par ailleurs, une commission est en charge du reclassement des personnes en situation de handicap. La désignation en 2012 d'un référent handicap a entériné cette volonté d'accompagnement permanent. Le référent handicap est chargé d'informer et de sensibiliser l'ensemble des salariés sur le handicap. Son rôle est de favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

	2014	2015	2016
Nombre de personnes handicapées employées au 31.12	155	168	91
Nombre d'unités équivalentes (selon définition légale)	146	149	86
Nombre de personnes handicapées à la suite d'AT, employées au 31.12	44	46	24

→ POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Un accord sur le contrat de génération a été conclu en 2013. Il porte notamment sur la politique de recrutement des jeunes et seniors, sur l'insertion des jeunes et le maintien dans l'emploi des seniors dans l'entreprise, sur le développement de l'alternance et des stages, sur l'anticipation des évolutions professionnelles, l'accès à la formation et l'évolution des carrières professionnelles, la transmission des savoirs et des compétences.

	2015				2016			
	IC	ATAM	OUV	TOTAL	IC	ATAM	OUV	TOTAL
Effectif total inscrit au 31.12 de l'année	584	916	873	2 373	644	971	917	2 532
Par nationalité								
Français	573	908	862	2 343	633	968	906	2 507
Etrangers	11	8	11	30	11	3	11	25

→ GESTION DE LA POLLUTION ET DES DÉCHETS

La politique environnementale de l'entreprise est soutenue par un budget dédié, réparti de la façon suivante en termes d'investissement, de prévention et de valorisation des déchets :

Budget

Coûts relatif à l'élimination des déchets,
au traitement des émissions et à la réhabilitation

	2012	2013	2014	2015	2016
Total	2 240 743 €	1 451 131 €	1 701 118 €	2 013 159 €	2 982 376 €

Coûts relatif à la gestion environnementale et à la prévention
(main d'œuvre, certification, matériel de prévention/intervention,
entretien/maintenance)

	2012	2013	2014	2015	2016
Total	63 553 €	45 076 €	62 982 €	62 998 €	73 323 €

Déchets dangereux en tonnes

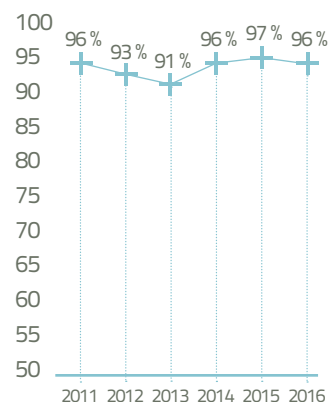
	2012	2013	2014	2015	2016
Valorisés ⁽¹⁾	717	537	509	340	619
Non valorisés	194	142	411	752	961
Total	911	679	921	1 092	1 580

Déchets non-dangereux en tonnes (yc chutes de production)

	2012	2013	2014	2015	2016
Valorisés ⁽¹⁾	11 093	5 638	14 679	20 394	24 366
Non valorisés	728	465	244	0	0
Total	11 821	6 103	14 923	20 394	24 366

Évolution du taux de valorisation

Ensemble des déchets et des chutes de production (dangereux et non dangereux)

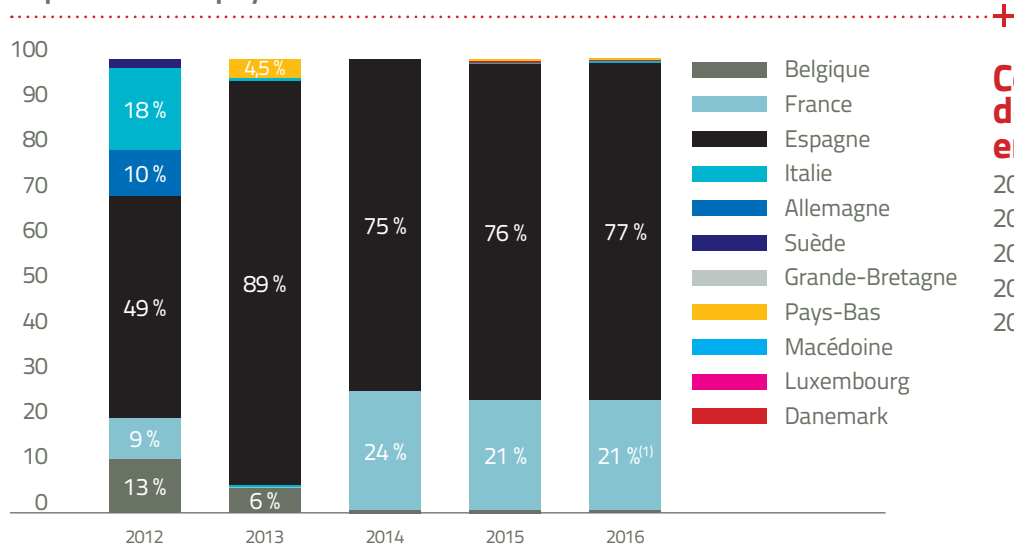


(1) Les déchets sont valorisés : soit en recyclage matières (fabrication de matière première), soit en valorisation énergétique (production de vapeur, de chaleur ou d'électricité).

→ CONSOMMATION DE MATIÈRE

La principale matière achetée par l'entreprise est l'acier (tôles et profilés). Les tôles et profilés sont composés en moyenne de 30 % de matières recyclées.

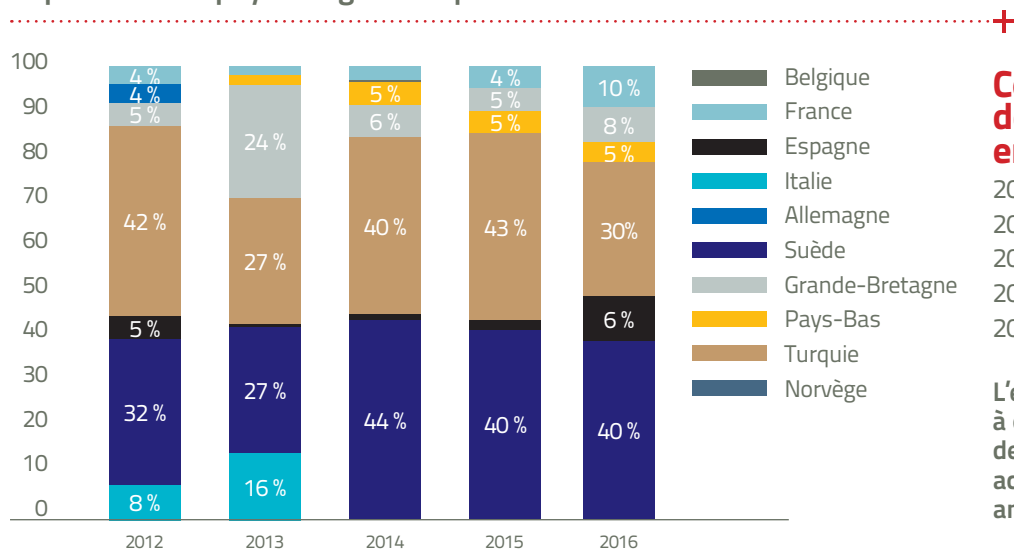
Répartition des pays de fabrication des tôles en tonnes



Consommation de tôles acier en tonnes

2012 > 14 897
2013 > 13 110
2014 > 37 860
2015 > 45 234
2016 > 51 907

Répartition des pays d'origine des profilés



Consommation de profilés acier en tonnes

2012 > 2 576
2013 > 3 913
2014 > 8 803
2015 > 10 011
2016 > 10 922

L'entreprise veille à optimiser l'utilisation de la matière première acier et réduit chaque année son taux de chute.

⁽¹⁾ Les 10 962 tonnes correspondent aux tôles issues de bobines déroulées à Saint-Nazaire.

Les bobines sont produites dans l'aciérie ArcelorMittal de Fos-sur-Mer. C'est une aciérie totalement intégrée, de la production de l'acier (à partir de minerai, charbon ou ferraille), à la réalisation des brames et jusqu'à la mise en bobines.

Les bobines sont fabriquées à partir de lingots de forme carré ou de brames de forme parallélépipédique (mélange minerai, charbon, scrap).

Pour nos produits d'origine France, les brames, les bobines et les tôles sont fabriquées en France.



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Un audit énergétique a été réalisé et les résultats ont été diffusés en 2016. Des pistes d'amélioration ont été recensées. Certaines actions ne sont pas encore terminées ou n'ont pas encore commencé. En résumé,

Pour le chauffage :

- équilibrage des réseaux de chauffage,
- réglage des consignes de chauffage,
- blocage des robinets thermostatiques,
- vérification des positions des sondes de température.

Pour l'éclairage :

- remplacement de l'éclairage par des LED dans le bâtiment 180T.

Pour le matériel :

- afin de réduire la consommation électrique liée à l'air comprimé, un compresseur à vitesse variable va être installé courant 2017 en remplacement d'un compresseur à vitesse constante.

GAZ

Consommation de gaz pour production de chaleur

Le gaz naturel est utilisé pour :

- le chauffage des bâtiments, ateliers et alvéoles peinture,
- les fours de séchage des grenailleuses tôles et PRS1,
- les incinérateurs de COV,
- les appareils de cuisson et de lavage des restaurants.

Gaz naturel en MWh

2012	2013	2014	2015	2016
19 151	14 902	17 187	22 851	27 773

Consommation de gaz pour activités de production

Oxygène en m³

l'oxygène est utilisé pour les travaux d'oxycoupage

2014 : **526 780**

2015 : **731 090**

2016 : **853 006**

Argon en m³

l'argon est utilisé pour le soudage et l'inertage

2014 : **491 252**

2015 : **731 090**

2016 : **936 234**

Éthylène en m³

l'éthylène est utilisé pour les travaux d'oxycoupage

2014 : **82 908**

2015 : **121 956**

2016 : **141 824**

Azote en m³

l'azote est utilisé pour les machines de découpe (plasma et UPC2)

2014 : **8 633**

2015 : **8 799**

2016 : **8 153**

CO₂ en Kg

le CO₂ est utilisé pour les travaux de soudage

2014 : **199 789**

2015 : **334 354**

2016 : **370 130**

⁽¹⁾ Les consommations de gaz naturel du mois de décembre 2016 sont estimées, en raison de l'indisponibilité des factures au moment de l'établissement du rapport. Les données des années antérieures sont recalculées a posteriori sur la base des consommations facturées pour décembre.



CONSOMMATION D'EAU

Eau douce en m³

2013 : 59 601
2014 : 70 235
2015 : 72 962
2016 : 122 795

Eau douce en m³/m€ CA

2013 : 133
2014 : 126
2015 : 74
2016 : 91

Eau salée en dam³

2013 : 1 815
2014 : 1 947
2015 : 1 670
2016 : 1 696

Eau salée en dam³/m€ CA

2013 : 4,04
2014 : 3,50
2015 : 1,70
2016 : 1,25

→ CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

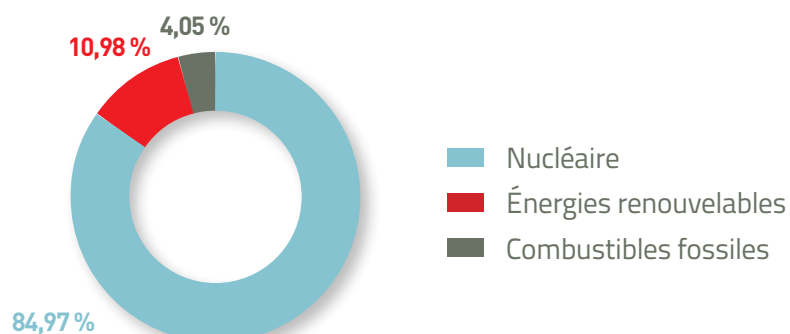
L'électricité est utilisée pour :

- l'alimentation des navires,
- le chauffage,
- l'éclairage et l'alimentation des postes de travail informatiques,
- les machines d'usinage, de soudage, de redressage...
- la restauration,
- les engins de levage.

Électricité en MWh

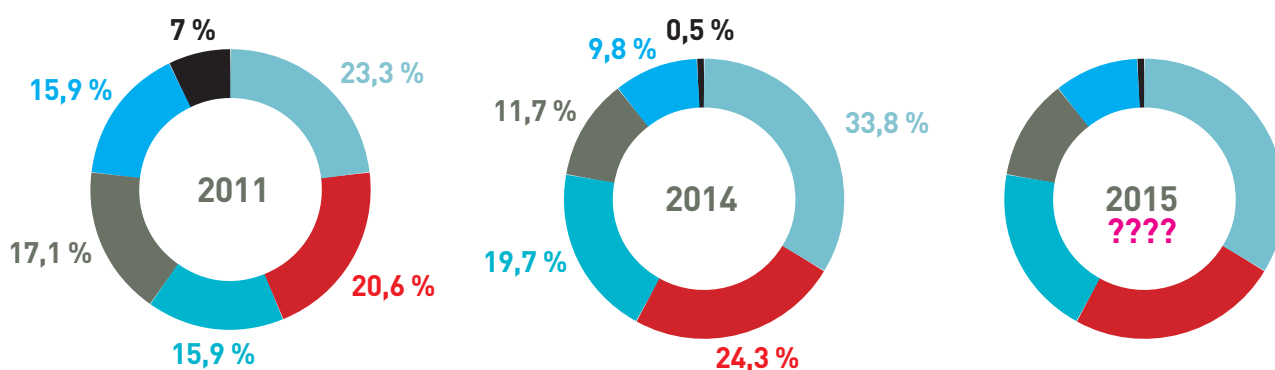
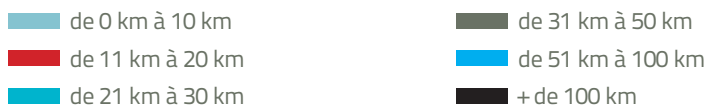
2012	2013	2014	2015	2016
40 110	30 782	42 203	53 281	58 921

→ ORIGINES DE L'ÉLECTRICITÉ

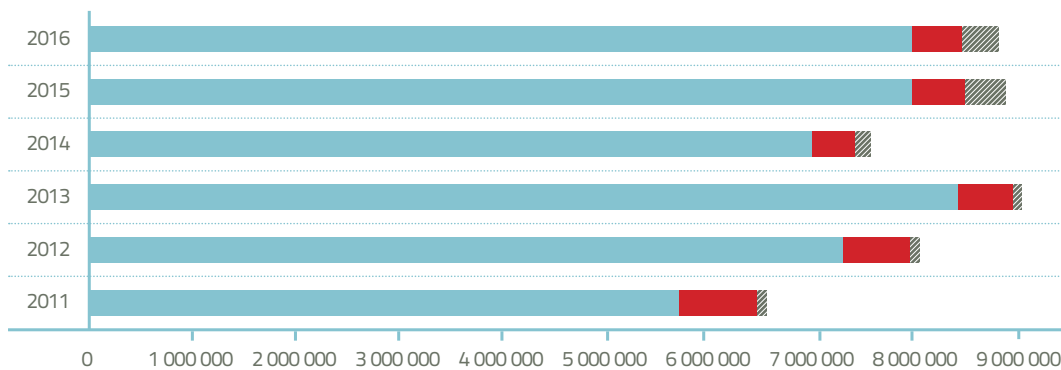


→ RÉPARTITION DES DISTANCES DOMICILES > TRAVAIL / ALLER > RETOUR

Ces informations sont issues d'un sondage effectué auprès des salariés tous les 3 ans



→ NOMBRE DE KILOMÈTRES PARCOURUS POUR LES ACTIVITÉS STX FRANCE



stx France





STX France

Avenue Antoine Bourdelle
CS 90180
44613 Saint-Nazaire Cedex
Tel : +33 (0)2 51 10 43 16



stx France